

Organisation des jurys d'examen

Par **Visiteur**, le **22/12/2014** à **15:35**

Bonjour à tous.

Je me suis toujours demandée comment se passait les jurys d'admission après les examens semestriels. Y a-t-il des chargés de TD ou des enseignants ici parmi vous qui pourraient m'en dire davantage ?

Déjà par exemple, je me suis toujours demandée sur quels critères le jury peut "remonter les notes" d'étudiants qu'il ne connaît pas.

En gros, comment ça se passe dans la plupart des universités.

Merci.

Par **Yann**, le **22/12/2014** à **16:45**

En gros comme ça:



Par **Visiteur**, le **22/12/2014** à **17:00**

Hahaha.

Plus sérieusement s'il vous plait. A quelle sauce sommes-nous mangés ?

Par **Yn**, le **22/12/2014** à **17:20**

[citation]Plus sérieusement s'il vous plaît. A quelle sauce sommes-nous mangés ?[/citation]
Il ne faut pas croire à des débats passionnés sur l'avenir des étudiants, la chance qui serait donnée à un tel s'il était repêché, etc.

Yann n'est pas loin de la vérité, c'est franchement la foire : les chargés de TD sont rarement - pour ne pas dire jamais - présents, et j'ajoute qu'elle n'aurait aucune influence ou intérêt quelconque.

Au mieux, certains enseignants sollicitent notre avis sur des étudiants "qui pourraient éventuellement être relevés par le jury"... Personnellement j'en donne quatre ou cinq par TD (les meilleurs parce qu'ils ne sont pas à l'abri d'un échec, les investis mais dont les résultats sont bof-bof), mais je n'ai jamais eu vent qu'un de mes étudiants ait été repêché par le jury.

Bref, sauf situation très, très, exceptionnelle où l'étudiant est à 9,98 ou 9,97 et qu'il a obtenu des notes passables dans les matières majeures (environ 10 ou 11), tous les dossiers sont rejetés.

Autrement dit, ça donne :

- Le président : y a-t-il des dossiers particuliers ?
- Le président : non ?
- Le président : merci, bonne journée !

Et je n'exagère pas vraiment.

Par **Visiteur**, le **22/12/2014** à **17:34**

Je m'en doutais un petit peu. Je voulais une confirmation...

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/04/2018** à **10:40**

Bonjour

Je me permet de réagir sur cet ancien sujet car ayant participé cette année à mes premiers jury, ce ne se passe pas tout à fait comme ça dans ma fac.

En fait on délibère sur tous les étudiants qui ont eu une note assez proche de la moyenne (que je garde secrète). S'il y a les chargés de TD, on les consulte pour savoir si on accorde des points de jury ou pas. L'avis des chargés de TD est en général suivi. C'est pourquoi il est important qu'il soit présent ou au moins qu'ils transmettent les noms des étudiants qui méritent d'être repêchés.

Après avoir accordé des points de jury au semestre, on fait la même chose pour chaque unités de matière.

Mais ça va quand même assez vite car il faut vraiment être très proche de la moyenne pour obtenir des points de jury. Un tableau Excel nous permet de voir du premier coup d'œil les

étudiants éligibles.